



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Comité interministériel du handicap

Question au Gouvernement n° 4793

Texte de la question

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP

M. le président. La parole est à Mme Laëtitia Romeiro Dias.

Mme Laëtitia Romeiro Dias. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, après Breuillet et Chamarande, c'est encore directement auprès des familles, et sans filtre, que vous étiez il y a quelques jours, avec moi, dans l'Essonne, pour faire un bilan d'étape du déploiement au quotidien des solutions d'accompagnement que nous avons défendues tout au long du quinquennat : augmentation de l'allocation adulte handicapé, attribution des droits à vie, création du service public de l'école inclusive, congé proche aidant, habitat inclusif, simplification et garantie du délai de réponse, soutien à l'emploi. Jamais notre assemblée n'avait été aussi loin pour rendre notre modèle sociétal plus accessible à tous, pour simplifier, soutenir et mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

Nous avons mesuré ensemble les avancées soulignées par les familles mais aussi le besoin de continuer. Oui, pour ne laisser personne au bord de la route, nous avons besoin de poursuivre notre travail et de continuer d'accompagner les départements et les autres acteurs de terrain. C'est la clef de voûte d'un déploiement concret de notre politique, au plus près des personnes et dans l'ensemble du territoire. Oui, cette majorité présidentielle est celle qui affirme que, quel que soit le département où il réside, chaque citoyen doit avoir le même accès aux solutions d'accompagnement que nous avons construites pour lui et avec lui.

Dans le contexte de clôture du comité interministériel du handicap, nous souhaitons savoir, madame la secrétaire d'État, quelles mesures concrètes vous avez actées, notamment pour les personnes en situation de handicap psychique ou mental, qui attendent depuis longtemps une amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi pour les jeunes générations de personnes handicapées qui, n'en déplaie à ceux qui défendent une société excluant le handicap, représentent aussi, selon notre majorité, l'avenir de notre nation.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.* Je connais votre engagement sur ce sujet de la société inclusive, où chacun a sa place.

Le sixième comité interministériel du handicap, qui s'est tenu sous l'égide du Premier ministre, a réaffirmé haut et fort que le handicap est la priorité du quinquennat. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Nous nous étions engagés à améliorer des droits, notamment le droit à la prestation de compensation pour les personnes handicapées psychiques, mentales ou souffrant de troubles du neurodéveloppement. C'est chose faite : cet engagement, réaffirmé par le Président de la République lors de la conférence nationale et acté par le

Premier ministre, a été salué par toutes les associations qui dénonçaient cette discrimination depuis de trop nombreuses années.

Nous avançons aussi en matière d'emploi des personnes handicapées. Avec la ministre Élisabeth Borne, nous nous félicitons de l'augmentation de 75 % du nombre d'apprentis en situation de handicap, 27 000 contrats signés grâce au plan de relance, dont 70 % en CDI, et les entreprises s'engagent : elles publieront très bientôt leurs engagements, dans le cadre d'un baromètre « emploi et handicap ». Pour la fonction publique, avec la ministre Amélie de Montchalin, nous saluons 1 800 apprentis supplémentaires. Nous créons aussi de l'emploi dans les milieux pénitentiaires. Avec le ministre Dupond-Moretti, nous créons quatorze entreprises adaptées pour que l'emploi aille partout où sont les personnes handicapées.

Nous ne laissons personne au bord du chemin car nous voulons absolument une société accessible, avec la création d'une solution universelle téléphonique pour les personnes sourdes, malentendantes et aphasiques. Nous voulons la culture pour tous : avec la ministre de la culture, nous travaillons à mettre en place un portail de l'édition accessible parce que la culture, le sport, l'accès à la vie sociale sont indispensables. Les associations ont salué la méthode, le Premier ministre ayant voulu les intégrer au comité interministériel : quand on construit avec les personnes, pour les personnes et en s'appuyant sur leur expertise, on va beaucoup plus vite.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Laëtitia Romeiro Dias](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4793

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)